



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES APPALACHES
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DU
SACRÉ-CŒUR-DE-JÉSUS

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC SÉANCE EXTRAORDINAIRE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée Isabelle Lessard, greffière-trésorière adjointe, de la susdite municipalité.

QUE :

Conformément à l'article 152 du Code municipal

QU'une séance extraordinaire du Conseil municipal aura lieu le mercredi 13 mai 2026 à 19 :30, au lieu habituel, au 4118, route 112, Sacré-Cœur-de-Jésus.

Les points suivants seront à l'ordre du jour de cette séance :

1. *Ouverture de la séance*
2. *Adoption de l'ordre du jour*
3. *Appui à la demande de modification formulée par Parc Éolien Mont Sainte-Marguerite à la C.P.T.A.Q*
4. *Période de questions*
5. *Levée de la séance*

La délibération du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur les sujets traités.

DONNÉ à Sacré-Cœur-de-Jésus, ce 7^e jour du mois de mai deux mille vingt-six.

_____ *Signé* _____
Greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION (article 420)

Je, soussignée, Isabelle Lessard, greffière-trésorière adjointe, certifie sur mon serment d'office que j'ai publié le présent avis public, en affichant le 7^e jour du mois de mai 2026, une copie à chacun des endroits suivants : Porte du bureau municipal et sur le site internet de la municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 7^e jour du mois de mai deux mille vingt-six.

_____ *Signé* _____
Greffière-trésorière adjointe